

1946, en droits d'accise, droits de douane, taxes d'accise, droits de licences, etc., \$70,399,161 sur les spiritueux, \$48,228,671 sur le malt et ses produits, et \$2,607,232 sur le vin. †

7.—Recettes nettes totales de la régie, par les gouvernements provinciaux, des boissons alcooliques, par province, 1940-1946

Nota.—Ces chiffres sont ceux des années financières provinciales terminées aux dates suivantes:—Nouvelle-Ecosse, 30 novembre; Nouveau-Brunswick, 31 octobre; Québec, 30 avril; Ontario, 31 mars; Manitoba, 30 avril; Saskatchewan, 31 mars; Alberta, 31 mars; Colombie-Britannique, 31 mars

Année	Nouvelle-Ecosse	Nouveau Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1940.....	2,284,229	1,655,739	7,572,121	11,051,912	1,781,089	1,706,357	2,937,226	4,456,948
1941.....	3,358,235	2,220,308	7,270,810	12,294,175	2,056,253	1,941,185	3,267,627	4,841,482
1942.....	4,885,365	2,950,957	9,474,417	15,068,065	2,740,498	2,407,066	3,897,175	5,928,444
1943.....	5,613,367	3,054,932	12,332,540	18,546,295	3,738,980	3,030,953	5,050,216	8,145,795
1944.....	6,738,081	3,497,089	14,034,564	21,024,903	3,831,368	3,661,301	5,356,107	6,946,254
1945.....	7,428,911	4,247,301	17,120,638	19,181,266	4,379,365	4,162,775	6,026,112	7,881,497
1946.....	9,020,665	6,890,562	23,095,957	30,373,016	6,101,352	6,505,448	8,248,814	11,194,187

Consommation apparente de boissons alcooliques au Canada.—Il est impossible de déterminer les chiffres exacts de la consommation de boissons alcooliques au Canada. Certaines régies de boissons ne publient pas les chiffres de leurs ventes d'après le nombre de gallons et, même si ces données quantitatives étaient disponibles pour toutes les provinces, elles ne représenteraient pas nécessairement la consommation totale. Ainsi, les quantités consommées par les touristes forment un total considérable. De plus, il n'existe pas de renseignements précis sur le commerce illicite des boissons, bien qu'il y ait des raisons de croire que ce trafic clandestin atteint parfois des proportions assez importantes.

Les chiffres sur la consommation sont manifestement sujets à erreur pour les raisons indiquées plus haut, et aussi parce qu'il n'y est pas tenu compte des augmentations ou des diminutions de la quantité gardée en stock par les commissions ou par les détenteurs de licences.

Spiritueux.—Presque toute la production de spiritueux est gardée dans les entrepôts d'accise, d'où elle est retirée pour diverses fins. Les spiritueux indiqués comme "inscrits pour consommation" sont ceux qui sortent des entrepôts, après acquittement des droits, et qui sont censés être destinés à la consommation de bouche au Canada.

Boissons de malt.—Une faible partie seulement de la production de boissons de malt est mise en entrepôts. L'approvisionnement représente donc: (1) la production, (2) les variations dans les stocks en entrepôts et (3) les importations.

Vins.—La consommation apparente de vins canadiens est obtenue en divisant le montant total perçu en taxes par les taux de la taxe d'accise.

* Ces chiffres ne comprennent pas les taxes de vente dont les détails ne sont pas connus pour chacune des denrées.